

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Demande d'autorisation de démolir sur les espaces ayant vocation à être classés dans le cœur du Parc national de forêt feuillue de plaine.

Articles L331-6 et R. 331-6 du code de l'environnement Arrêté ministériel de prise en considération du 7 mars 2016

Formulaire à transmettre à :

Madame le Préfet coordonnateur du projet de Parc national 89, rue Victoire de la Marne - 52 000 Chaumont

ou à l'adresse électronique suivante : <u>pref-parc-national@haute-marne.gouv.fr</u>

Ce formulaire doit être utilisé uniquement dans le cas où le projet de démolition se situe dans les espaces ayant vocation à être classés dans le cœur du parc national de forêt feuillue de plaine <u>et</u> que cette démolition n'est pas soumise à permis de démolir au titre du code de l'urbanisme.

soumise à permis de démolir au titre du	i code de l'urbanism	ne.		
	Cadre réservé à l'administration			
Date de réception :	Dossier complet	le:	N° enregistrement	
A remplir par le porteur de projet 1- Intitulé du projet				
2- Identific	ation du maître d	ouvrage ou du pe	étitionnaire	
2-1 Personne physique				
NOM		Prénom		
Adresse :				
Téléphone :				
Adresse mel :				
2-2 Personne morale				
Dénomination ou raison sociale				
Benomination of raison sociale				
NOM, Prénom et qualité de la perso	onne habilitée			
à représenter la personne morale				
Adresse :				
Téléphone :				
Adresse mel :				
3-	Caractéristiques	générales du pro	piet	
3-1 Localisation - Commune(s) co	oncernée(s)			
joindre une localisation sur carte au Adresse :	ี่ 1 :25 000 ^{eme} et รเ	ır plan cadastral (ru	ibrique 3-4)	
, taresee .				
Déférences addetrales : acation et	numároo :			
Références cadastrales : section et	numeros.			
3-2 Travaux de démolition projeté	és			
Date(s) approximative(s) à laquelle		s dont la démolition	n est envisagée ont été construits	
	ou los batillolle		. 11. January of the second and the	
Démolition totale		Démolition pa	rtielle	

En cas de démolition partielle, description des travaux qui seront le cas échéant effectués sur les constructions restantes :
3-3 Echéancier – calendrier de réalisation du projet
3-4 Annexes obligatoires
localisation sur carte au 1 :25 000ème
localisation sur plan cadastral
photographies du ou des bâtiments à démolir
4- Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus
Fait à
i dit d
Signature

Cadre réservé à l'administration : analyse du projet par le Préfet coordonnateur 4- Consultation auprès du GIP			
Modification de l'aspect des espaces ayant vocation à figurer dans le cœur du parc national			
Modification de l'état des lieux des espaces ayant vocation à figurer dans le cœur du parc national			
Précisions apportées par le GIP :			
5- Transmission DREAL pour avis du CSRPN Date transmission			
Nécessité avis formel du CSRPN (cocher si oui)			
Avis réputé favorable du CSRPN à la date du			
Teneur de l'avis formalisé du CSRPN :			
Terleur de l'avis formalise du CSRPN .			
6 Proposition de décision dont prescriptions :			
7- Signature de l'administration			
Fait à le			
Signature			